



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Moffet, Qué.

MARDI 10 JUILLET 2018

Séance ordinaire du conseil municipal de Moffet, tenue le mardi 10 juillet 2018 à 19h37 à la salle communautaire sous la présidence du maire, M. Alexandre Binette.

Sont présents, les conseillers (ères) suivants :

Rita Girard,  
Robert Rocheleau, Lorrie Allen.

Absents : Joël Paquette, Léo Cossette, Thérèse Bouley.

Est aussi présente, Linda Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-127

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'accepter l'ordre du jour.



### POINT DU MAIRE

Le maire fait état des dossiers suivants :

- Parc municipal - WIFI
- Travaux forestier lots intra et lots sous CvAF.
- Projet cellulaire - GIRAT
- Projet Cablevision
- État des chemins municipaux.

2018-128

### ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 12 JUILLET 2018

Le procès-verbal du 12 juillet 2018 ayant été transmis à tous les membres du conseil, il est proposé par Robert Rocheleau et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'accepter le procès-verbal du 12 juillet 2018 tel que rédigé.



### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Question en lien avec le Refuge pour animaux du Témiscamingue.

2018-129

### ACCEPTATION DES COMPTES

Les conseillers(ères) ont pris connaissance de la liste des comptes à payer. Il est proposé par Rita Girard, appuyé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers(ères) que les comptes mentionnés à l'ordre du jour soient payés.

Dépenses incompressibles : 4 781.33\$  
Autres dépenses : 30 162.46\$  
Masse salariale : 8 219.21\$

2018-130

### REFUGE POUR ANIMAUX DU TEMISCAMINGUE, ENTENTE

Les représentants du Refuge pour animaux du Témiscamingue sont présentement à la séance et expliquent leurs implication sur une possible entente avec eux. Il est proposé par Lorrie Allen et unanimement résolu de conclure une entente avec le Refuge pour animaux du Témiscamingue. Le refuge appliquera certains articles de notre règlement sur les animaux (règl. No 2014-005). Ces articles seront inclus dans l'entente qui sera signée entre la municipalité de Moffet et le Refuge pour animaux du Témiscamingue. Aussi la municipalité participera au financement du Refuge pour un montant total de 500\$ qui représente environs 2\$ par habitant plus le montant de la vente des médailles.

2018-131

### OPÉRATEUR DE NIVELEUSE, OCCASSIONNEL

Il est unanimement résolu par les conseillers(ères) de faire l'embauche d'un opérateur de niveleuse occasionnel afin de faire une bonne mise en forme des chemins municipaux avant l'épandage de calcium à la fin du mois de Juillet 2018.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Moffet, Qué.

MARDI 11 JUILLET 2018 (suite)

### AFFICHES PARC MUNICIPAL

Il est proposé par Alexandre Binette et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'accepter l'offre de Conception Graphique Simagré pour la conception et le montage de 2 affiches « Parc municipal » (couts 1075\$ plus taxes) et de une affiche « Panneau d'interprétation » (couts 550\$ plus taxes).

2018-133

### SDT - ADHÉSION

Il est proposé par Rita Girard et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'accepter la demande d'adhésion gratuite à la Société de Développement du Témiscamingue (SDT)

2018-134

### JOURNAL LE CHAÎNON, DON

Il est proposé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers(ères) de faire un don de 1 000\$ pour la mise en page du journal le Chaînon au comité du journal Le Chaînon (ref. Éliette Roy).

2018-135

### ADOPTION, REGLEMENT NO 2017-006

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du règlement no 2017-006 a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 12 juin 2018

CONSIDÉRANT que conformément à la loi, le projet de règlement no 2017-006 a été présenté lors de la séance ordinaire du 12 juin 2018 par le conseiller Joël Paquette, celui-là même qui en a donné l'avis de motion;

EN CONSÉQUENCE, il est unanimement résolu par les conseillers(ères) que le règlement no 2017-066 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Moffet » soit adopté, tel qu'inscrit dans le livre des règlements.

2018-136

### APPUI, REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

CONSIDÉRANT que cet organisme déploie diverses stratégies pour aider tous les acteurs de la société québécoise à mieux comprendre, dépister et agir en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT que le Regroupement lancera une vaste campagne de sensibilisation impliquant des municipalités du Québec, laquelle se déploiera jusqu'en 2019;

IL est proposé par Lorrie Allen, appuyé par Robert Rocheleau et unanimement résolu par les conseillers (ères) que la municipalité de Moffet appuie le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale dans ses efforts pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale, et ce, dans le cadre de la campagne « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

2018-137

### MAISON DU 639 CHEMIN LATULIPE-MOFFET

Il est unanimement résolu par les conseillers(ères) de faire enlever par les employés municipaux la tôle et les porte et fenêtres de la maison du 639 chemin Latulipe-Moffet, propriété de la municipalité de Moffet. Lorsque ces travaux seront faits la maison sera détruite complètement.

2018-138

### PARADE MESSE DU CHASSEUR, AUTORISATION

Il est proposé par Robert Rocheleau et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'autoriser la tenue d'une parade de VTT, sur la rue Principale, dans le cadre de la messe du chasseur le samedi 29 septembre 2018.

La municipalité autorise la Fabrique à utiliser gratuitement les locaux de l'édifice Ste-Anne ainsi que l'équipement sonore lors de cet évènement.

2018-139

### VIREMENT AUTOMATIQUE, MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers(ères) d'autorise des virements automatique du compte courant de la municipalité pour le paiement des intérêts dus sur la marge de crédit à la Caisse Desjardins du Témiscamingue.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Moffet, Qué.

MARDI 10 JUILLET 2018 (SUITE)

### APPAREIL POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offre pour l'installation d'appareil de traitement de l'eau potable à l'édifice Ste-Anne  
CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 3 offres conformément pour l'installation d'appareil pour le traitement de l'eau potable.

En conséquence et après analyse des offres. Il est proposé par Lorrie Allen et unanimement résolu par les conseillers(ères) que la municipalité de Moffet accepte l'offre de l'offre de Plomberie Lefort, soumission no 2628, pour le traitement de l'eau potable de l'édifice Ste Anne. Montant de la soumission 4001.41\$ avec taxes.

2018-141

### TERRAIN DE BALLE, RÉNOVATION

Il est unanimement résolu par les conseillers (ères) de faire les travaux suivant au terrain de balle : Démancher les bancs aux galeries enlevées le bois pourrie et sécurisé le site. Aussi une évaluation des travaux d'amélioration su site sera fait par les conseillers suivant : Robert Rocheleau, Rita Girard, Lorrie Allen.

2018-142

### TRAVAIL DES EMPLOYÉS, COMITÉ DE RÉORGANISATION

Considérant Le besoins de réorganiser le travail des employés municipaux, il est unanimement résolu de former un comité d'étude pour recommander des actions à prendre selon la structure et l'organisation des employés. Formerons ce comité : Alexandre Binette, Linda Roy, Rita Girard, Robert Rocheleau, Lorrie Allen, Thérèse Bouley.

2018-143

### VENTE DU TRACTEUR À PELOUSE

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel pour la vente d'un tracteur à pelouse usagé.

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu 2 offres conformément pour l'achat du tracteur à pelouse usagé.

Il est unanimement résolu par les conseillers(ères) d'accepter l'offre de Michel Paquette pour l'achat du tracteur à pelouse usagé de la municipalité.



### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions en lien avec :

- Aucune question

2018-144

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Rita Girard et unanimement résolu par les conseillers (ères) de lever la séance. Il est précisément 21h20.

Alexandre Binette, Maire

Linda Roy, directrice-générale

Je, Alexandre Binette, président de la séance, atteste que la signature du procès-verbal équivaut par moi, à toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.